



Conseil de sécurité

Distr.
GÉNÉRALE

S/1995/5/Add.54
5 septembre 1995
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

NOTE VERBALE DATÉE DU 5 SEPTEMBRE 1995, ADRESSÉE AU PRÉSIDENT
DU CONSEIL DE SÉCURITÉ PAR LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Le Secrétaire général présente ses compliments au Président du Conseil de sécurité et, conformément au paragraphe 8 de la résolution 816 (1993) du Conseil, a l'honneur de porter à son attention de nouvelles informations reçues par la Force de protection des Nations Unies (FORPRONU) concernant des violations présumées de l'interdiction des vols dans l'espace aérien de la Bosnie-Herzégovine.

Entre le 29 août et le 5 septembre 1995, il semble que 44 vols d'avion ou d'hélicoptère aient eu lieu dans l'espace aérien de la Bosnie-Herzégovine, en dehors de ceux auxquels l'interdiction ne s'appliquait pas aux termes du paragraphe 1 de la résolution 816 (1993) et de ceux qui avaient été approuvés par la FORPRONU, conformément au paragraphe 2 de ladite résolution. On trouvera en annexe à la présente lettre des précisions sur l'itinéraire de ces vols.

Le nombre total de vols considérés comme des violations présumées s'établit à présent à 6 692.

ANNEXE

Informations concernant les vols effectués dans l'espace aérien de la Bosnie-Herzégovine non autorisés par la Force de protection des Nations Unies

(29 août - 5 septembre 1995)

| Numéro d'ordre | Date | Heure d'observation (TU) | | Observations | Direction, altitude, vitesse |
|----------------|---------|--------------------------|---------|--|-------------------------------------|
| | | Début | Fin | | |
| 6649 | 29 août | 06 h 59 | 07 h 12 | Des AWACS ont établi à 15 kilomètres au sud-ouest de Zvornic un contact radar avec un appareil non identifié, dont ils ont perdu le signal à 21 kilomètres au nord de la ville. Ce vol non autorisé a eu lieu dans une zone contrôlée par les Serbes de Bosnie. | Nord-est Basse Faible |
| 6650 | 29 août | 07 h 00 | 07 h 08 | Des AWACS ont établi à 5 kilomètres au sud de Zvornic un contact radar avec un appareil non identifié, dont ils ont perdu le signal à 7 kilomètres au nord de Banja Kovijaca. Ce vol non autorisé a eu lieu dans une zone contrôlée par les Serbes de Bosnie. | Nord-est Moyenne Faible |
| 6651 | 29 août | 10 h 17 | 10 h 31 | Des AWACS ont établi à 5 kilomètres au sud-est de Sarajevo un contact radar avec un appareil non identifié, dont ils ont perdu le signal à 43 kilomètres au nord-est de la ville. Ce vol non autorisé a eu lieu dans une zone contrôlée par les Serbes de Bosnie. | Nord-est Basse Faible |
| 6652 | 29 août | 10 h 55 | 10 h 57 | Le personnel de la FORPRONU a vu un hélicoptère bleu et blanc frappé d'une croix rouge survoler une zone de 13 kilomètres au nord-est de Cazin. Ce vol non autorisé a eu lieu dans une zone contrôlée par le Gouvernement de la Bosnie-Herzégovine. | Sud Basse Faible |
| 6653 | 29 août | 11 h 05 | 11 h 15 | Des AWACS ont établi à 25 kilomètres au sud-ouest de Zvornik un contact radar avec un appareil non identifié, dont ils ont perdu le signal à 20 kilomètres à l'est de Tuzla. Ce vol non autorisé a eu lieu dans une zone contrôlée par les Serbes de Bosnie. | Nord-est Moyenne-haute Faible |
| 6654 | 29 août | 11 h 22 | 11 h 28 | Des AWACS ont établi à 15 kilomètres au nord-est de Vares un contact radar avec un appareil non identifié, dont ils ont perdu le signal à 10 kilomètres à l'ouest de la ville. Ce vol non autorisé a eu lieu dans une zone contrôlée par les Serbes de Bosnie. | Sud-ouest Basse Faible |
| 6655- 6659 | 29 août | 11 h 40 | 16 h 00 | Le personnel de la FORPRONU a vu des hélicoptères Mi-17 bleu et blanc frappés d'une croix rouge décoller de Zenica, y atterrir et la survoler à cinq reprises. Ces vols non autorisés ont eu lieu dans une zone contrôlée par le Gouvernement de la Bosnie-Herzégovine. | Variable Basse Faible |
| 6660 | 29 août | 12 h 30 | 12 h 32 | Le personnel de la FORPRONU a vu un hélicoptère Mi-17 survoler Prozor. Ce vol non autorisé a eu lieu dans une zone contrôlée par les Croates de Bosnie. | Sud-ouest Basse Faible |
| 6661 | 30 août | 16 h 10 | 16 h 19 | Des AWACS ont établi à 12 kilomètres au sud-est de Sarajevo un contact radar avec un appareil non identifié, dont ils ont perdu le signal à 13 kilomètres au sud-ouest de Pale. Ce vol non autorisé a eu lieu dans une zone contrôlée par les Serbes de Bosnie. | Sud-est Inconnue Faible |
| 6662 | 30 août | 16 h 37 | 16 h 48 | Des AWACS ont établi à 12 kilomètres au nord-ouest de Gorazde un contact radar avec un appareil non identifié, dont ils ont perdu le signal à 15 kilomètres au nord-est de la ville. Ce vol non autorisé a eu lieu dans une zone contrôlée par les Serbes de Bosnie. | Sud-est Basse Faible |
| 6663 | 30 août | 17 h 09 | 17 h 25 | Des AWACS ont établi à 7 kilomètres au nord-est de Jablanica un contact radar avec un appareil non identifié, dont ils ont perdu le signal à 25 kilomètres au sud-ouest de Sarajevo. Ce vol non autorisé a eu lieu dans une zone contrôlée par le Gouvernement de la Bosnie-Herzégovine. | Sud-est Basse Inconnue |

| Numéro d'ordre | Date | Heure d'observation (TU) | | Observations | Direction, altitude, vitesse |
|----------------|----------|--------------------------|---------|---|-----------------------------------|
| | | Début | Fin | | |
| 6664 | 30 août | 17 h 19 | 17 h 25 | Des AWACS ont établi à 17 kilomètres au nord-ouest de Mostar un contact radar avec un appareil non identifié, dont ils ont perdu le signal à 8 kilomètres au nord-ouest de la ville. Ce vol non autorisé a eu lieu dans une zone contrôlée par les Croates de Bosnie. | Sud-est Basse Inconnue |
| 6665 | 30 août | 17 h 38 | 17 h 48 | Des AWACS ont établi à 24 kilomètres à l'ouest de Gorazde un contact radar avec un appareil non identifié, dont ils ont perdu le signal à 5 kilomètres au nord-ouest de la ville. Ce vol non autorisé a eu lieu dans une zone contrôlée par les Serbes de Bosnie. | Nord-est Basse Inconnue |
| 6666 | 31 août | 08 h 20 | 8 h 53 | Des AWACS ont établi à 10 kilomètres nord-est de Gornji Vakuf un contact radar avec un appareil non identifié, dont ils ont perdu le signal à 5 kilomètres au sud-ouest de Tuzla. Ce vol non autorisé a eu lieu dans une zone contrôlée par le Gouvernement de la Bosnie-Herzégovine. | Nord-est Moyenne Faible |
| 6667 | 31 août | 12 h 23 | 12 h 25 | Le personnel de la FORPRONU a vu un hélicoptère bleu et blanc décoller à 7 kilomètres au nord-ouest de Cazin. Ce vol non autorisé a eu lieu dans une zone contrôlée par le Gouvernement de la Bosnie-Herzégovine. | Nord Basse Faible |
| 6668 | 1er sept | 21 h 56 | 22 h 09 | Le personnel de la FORPRONU a repéré à 12 kilomètres au sud-ouest de Sarajevo un appareil non identifié, dont il a perdu le signal à 15 kilomètres au sud de la ville. Ce vol non autorisé a eu lieu dans une zone contrôlée par le Gouvernement de la Bosnie-Herzégovine. | Sud-est Inconnue Faible |
| 6669 | 2 sept | 17 h 10 | 17 h 19 | Le personnel de la FORPRONU a repéré à 13 kilomètres au sud-est de Sarajevo un appareil non identifié, dont il a perdu le signal à 28 kilomètres au sud-est de la ville. Ce vol non autorisé a eu lieu dans une zone contrôlée par les Serbes de Bosnie. | Sud-est/est Inconnue Faible |
| 6670-6672 | 2 sept | 21 h 07 | 21 h 09 | Le personnel de la FORPRONU a vu trois hélicoptères non identifiés survoler Medugorje. Ces vols non autorisés ont eu lieu dans une zone contrôlée par les Croates de Bosnie. | Nord Basse Faible |
| 6673-6674 | 3 sept | 13 h 10 | 13 h 35 | Le personnel de la FORPRONU a vu des hélicoptères Mi-17 bleu et blanc atterrir à deux reprises à Zenica. Ces vols non autorisés ont eu lieu dans une zone contrôlée par le Gouvernement de la Bosnie-Herzégovine. | Ouest Basse Faible |
| 6675 | 3 sept | 15 heures | 15 h 04 | Des AWACS ont établi à 19 kilomètres au nord-ouest de Gorazde un contact radar avec un appareil non identifié, dont ils ont perdu le signal à 14 kilomètres au sud-ouest de la ville. Ce vol non autorisé a eu lieu dans des zones contrôlées par les Serbes de Bosnie et le Gouvernement de la Bosnie-Herzégovine. | Sud Basse Faible |
| 6676-6680 | 4 sept | 09 heures | 13 h 55 | Le personnel de la FORPRONU a vu des hélicoptères Mi-17 bleu et blanc décoller de Zenica, y atterrir et la survoler à cinq reprises. Ces vols non autorisés ont eu lieu dans une zone contrôlée par le Gouvernement de la Bosnie-Herzégovine. | Variable Basse Faible |
| 6681 | 4 sept | 15 h 43 | 15 h 50 | Des AWACS ont établi à 20 kilomètres à l'ouest de Kiseljak un contact radar avec un appareil non identifié, dont ils ont perdu le signal à 5 kilomètres au nord de la ville. Ce vol non autorisé a eu lieu dans une zone contrôlée par le Gouvernement de la Bosnie-Herzégovine. | Nord-est Inconnue Faible |
| 6682-6683 | 4 sept | 16 h 30 | 16 h 32 | Le personnel de la FORPRONU a vu deux hélicoptères verts survoler Mostar. Ces vols non autorisés ont eu lieu dans une zone contrôlée par les Croates de Bosnie. | Ouest Basse Moyenne |
| 6684 | 4 sept | 16 heures | 16 h 04 | Des AWACS ont établi à 10 kilomètres au nord-est de Visoko un contact radar avec un appareil non identifié, dont ils ont perdu le signal à 12 kilomètres au nord-est de la ville. Ce vol non autorisé a eu lieu dans une zone contrôlée par le Gouvernement de la Bosnie-Herzégovine. | Nord Inconnue Faible |

| Numéro d'ordre | Date | Heure d'observation (TU) | | Observations | Direction, altitude, vitesse |
|----------------|--------|--------------------------|---------|---|---------------------------------|
| | | Début | Fin | | |
| 6685 | 5 sept | 06 h 53 | 06 h 58 | Des AWACS ont établi à 27 kilomètres au nord-est de Zenica un contact radar avec un appareil non identifié, dont ils ont perdu le signal à 22 kilomètres au sud-ouest de Tuzla. Ce vol non autorisé a eu lieu dans une zone contrôlée par le Gouvernement de la Bosnie-Herzégovine. | Nord-est Basse Faible |
| 6686 | 5 sept | 07 h 07 | 07 h 12 | Des AWACS ont établi à 5 kilomètres à l'est de Zenica un contact radar avec un appareil non identifié, dont ils ont perdu le signal à 15 kilomètres au sud-est de la ville. Ce vol non autorisé a eu lieu dans une zone contrôlée par le Gouvernement de la Bosnie-Herzégovine. | Sud-ouest Basse Faible |
| 6687 | 5 sept | 7 h 26 | 7 h 32 | Des AWACS ont établi à 15 kilomètres au nord-est de Gornji Vakuf un contact radar avec un appareil non identifié, dont ils ont perdu le signal à 15 kilomètres au nord-ouest de Mostar. Ce vol non autorisé a eu lieu dans une zone contrôlée par le Gouvernement de la Bosnie-Herzégovine. | Sud-ouest Inconnue Faible |
| 6688 | 5 sept | 8 h 33 | 8 h 35 | Le personnel de la FORPRONU a vu un hélicoptère vert survoler Korjic. Ce vol non autorisé a eu lieu dans une zone contrôlée par le Gouvernement de la Bosnie-Herzégovine. | Ouest Basse Faible |
| 6689- 6692 | 5 sept | 9 h 25 | 15 h 12 | Le personnel de la FORPRONU a vu des hélicoptères Mi-17 bleu et blanc atterrir à deux reprises à Zenica. Ces vols non autorisés ont eu lieu dans une zone contrôlée par le Gouvernement de la Bosnie-Herzégovine. | Ouest Basse Faible |